

### **1.36 Le Réseau mondial de réserves de la biosphère**

RECONNAISSANT que la conservation de la diversité biologique fait partie intégrante de la sauvegarde des valeurs culturelles et que les régions bioculturelles constituent des unités de base viables pour les pratiques de conservation et l'utilisation durable des ressources;

RECONNAISSANT que le concept de réserves de la biosphère est un modèle novateur et réalisable pour la mise en oeuvre d'éléments importants de la Convention sur la diversité biologique et d'autres conventions relatives à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique ainsi que d'Action 21;

CONVAINCU que le Réseau mondial de réserves de la biosphère doit se développer et que le concept de réserve de la biosphère doit être beaucoup plus largement appliqué;

ACCUEILLANT AVEC SATISFACTION les efforts déployés par les gouvernements et les organisations non gouvernementales pour appliquer les principes des réserves de la biosphère en désignant d'autres types d'aires modèles et en mettant au point des mécanismes permettant d'intégrer les aires protégées dans la région où elles se trouvent, en coopération avec le secteur privé et la population locale;

RECONNAISSANT que la formation, l'éducation et la promotion de la sensibilisation du public à la diversité biologique sont essentielles pour la réussite des efforts de recherche et de suivi à long terme et que ceux-ci contribuent à la participation productive de la collectivité à la planification des régions biologiques et à l'utilisation durable des ressources;

RAPPELANT que dans sa résolution 2.4, la Conférence générale de l'UNESCO de novembre 1995 a souscrit, par le biais du Cadre statutaire du Réseau mondial et de la Stratégie de Séville, à une nouvelle vision des réserves de la biosphère qui recommande des actions spécifiques à l'échelon international et national et au niveau des réserves afin de faciliter des relations appropriées entre conservation et développement;

RECONNAISSANT que le Réseau mondial de réserves de la biosphère, tel que mis en oeuvre dans le cadre de la Stratégie de Séville, constitue un excellent moyen de conserver la diversité biologique, de sauvegarder les valeurs culturelles des collectivités et d'explorer et de faire connaître des modalités intersectorielles d'aménagement du territoire et de développement durable au niveau des régions biogéographiques;

SACHANT qu'un grand nombre des réserves de la biosphère déjà établies dans le monde ne sont pas gérées ou financées de façon à pouvoir s'acquitter pleinement de leur mandat fondamental qui consiste à servir d'exemples pour la mise en oeuvre de pratiques efficaces de conservation et d'utilisation durable des ressources naturelles; que le potentiel et les possibilités offertes par le Réseau mondial de réserves de la biosphère ne sont pas employés de façon optimale pour la formation, l'éducation, la participation du public et l'incorporation des connaissances écologiques traditionnelles; et que de nombreuses réserves n'ont pas instauré de liens de coopération satisfaisants avec les communautés de recherche scientifique nationales et internationales et ne peuvent apporter de contribution importante à l'accroissement des connaissances sur la diversité biologique, les changements de l'environnement mondial et la gestion des ressources naturelles à long terme;

APPROUVANT en particulier l'importance accordée à la participation des collectivités locales à la promotion du développement durable, notamment l'éducation, la conservation et la recherche dans le cadre du concept des réserves de la biosphère;

CONVAINCU que l'UICN peut, par l'intermédiaire de ses membres, des commissions et du Secrétariat, contribuer à la mise en oeuvre efficace du Cadre statutaire du Réseau mondial et de la Stratégie de Séville;

Le Congrès mondial de la nature, réuni du 14 au 23 octobre 1996 à Montréal, Canada, pour sa 1ère Session:

1. FÉLICITE l'UNESCO pour son esprit d'initiative et sa clairvoyance dans l'élaboration de la Stratégie de Séville pour les réserves de la biosphère.
2. DEMANDE à tous les membres, à toutes les commissions et au Directeur général de l'UICN d'encourager l'expansion et le renforcement du Réseau mondial de réserves de la biosphère en coopérant avec l'UNESCO – Programme pour l'homme et la biosphère (MAB), les comités nationaux MAB et les administrateurs des diverses réserves, à la mise en oeuvre de la Stratégie de Séville pour les réserves de la biosphère.
3. ENCOURAGE les commissions compétentes de l'UICN à aider le Réseau mondial de réserves de la biosphère à échanger des expériences relatives à la mise en place de bases de données scientifiques et à l'élaboration de solutions biorégionales à la gestion des écosystèmes.
4. INVITE le Directeur général, les comités nationaux et les membres compétents de l'UICN à coopérer avec les comités nationaux MAB dans tous les pays participants afin d'achever ou de mettre à jour des plans de gestion pour toutes les réserves de la biosphère, conformément à la Stratégie de Séville, et à coopérer énergiquement avec les comités nationaux MAB en vue d'assurer le financement adéquat des activités MAB et leur intégration aux programmes scientifiques et de conservation nationaux et internationaux.

# Congrès mondial de la nature

Montréal, Canada

13–23 octobre 1996

5. ENCOURAGE la Commission mondiale des aires protégées (CMAP) et l'UNESCO-MAB à resserrer leurs liens afin d'appuyer la mise en oeuvre de la Stratégie de Séville et du Cadre statutaire.
6. RECOMMANDE aux organismes de financement, notamment la Banque mondiale et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), de tirer davantage parti de l'occasion offerte par les réserves de la biosphère, qui sont un moyen extrêmement efficace et productif de conserver la diversité biologique et de mettre en oeuvre et d'évaluer des pratiques durables au niveau local et à celui des régions biogéographiques.